



Service Risques – Construction - Sécurité  
Unité Risques et Nuisances

Ref : DDT2B/SRCS/URN/EM  
Affaire suivie par : Estelle Marchand - 60  
Tél : 04 20 03 60 36  
estelle.marchand@haute-corse.gouv.fr

Bastia, le 11 JUIL. 2022

Le Préfet de la Haute-Corse  
à  
Destinataire in fine

R/A/R n°

Objet : Prise en compte des risques littoraux dans l'aménagement : diffusion de l'Atlas des Zones Submersibles (AZS)

PJ : Doctrine d'application  
Atlas des zones submersibles

L'histoire récente, et notamment la tempête Xynthia en 2010, a rappelé l'importance de la prise en compte des risques littoraux dans l'aménagement des territoires, dans un objectif de protection des biens et des personnes. Le littoral de Haute-Corse est exposé aux submersions marines, comme en témoignent les derniers événements de 2008 et de 2018 (tempête Adrian), responsables d'importants dégâts dans le port de Bastia et sur la côte est. Avec les effets du changement climatique, ces événements pourraient devenir plus fréquents à l'avenir.


Un premier atlas avait été réalisé par le Cerema en 2014, sur la base d'une étude locale des niveaux marins dans le Languedoc-Roussillon. S'avérant insuffisant pour décrire les phénomènes en Corse, une deuxième version, commandée par la DREAL, a été réalisée par le BRGM et finalisée en juillet 2021. Ce nouvel atlas des zones submersibles cartographie les zones basses du littoral potentiellement exposées aux submersions marines, pour des événements météo marins centennaux « actuel » et à l'horizon 2100, intégrant les effets du changement climatique. Une note de synthèse du BRGM (cf. annexes) explique la méthodologie utilisée et les résultats cartographiques obtenus.

Je vous adresse ci-joint, un extrait de cet atlas permettant d'appréhender, sur la partie littorale de votre commune, les espaces susceptibles d'être concernés par des phénomènes de submersion marine. L'AZS n'est pas un document opposable, contrairement à un plan de prévention des risques naturels (servitude d'utilité publique). Cependant, j'attire votre attention sur le fait que, par l'usage de l'article R.111-2 du Code de l'urbanisme, des projets peuvent être interdits, ou acceptés sous réserve de prescriptions spéciales, en raison de leur atteinte à la sécurité publique.

Afin de faciliter l'analyse des différents actes d'urbanisme par les instructeurs du droit des sols, une doctrine d'application (cf. annexes) de cet atlas, harmonisée à l'échelle régionale, a été élaborée. Elle définit les principes généraux à appliquer en matière d'urbanisme, afin d'assurer la protection des biens et des personnes.

Pour faciliter l'appropriation du présent atlas des zones submersibles (AZS) et des objectifs de sécurité publique qui s'y attachent, je vous informe que des réunions de présentations aux élus et services instructeurs seront organisées. Les dates et lieux de ces réunions vous seront communiquées ultérieurement.

Mes services restent à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Le Préfet  
~~Préfecture de la Vendée~~  
~~Le Préfet~~  
  
Yves DAREAU

Monsieur le Maire de Galeria 1A 170 154 73576  
 Monsieur le Maire de Calenzana 1A 170 154 73583  
 Monsieur le Maire de Calvi 1A 170 154 73590  
 Monsieur le Maire de Lumio 1A 170 154 73606  
 Monsieur le Maire de Algajola 1A 170 154 73613  
 Monsieur le Maire de Aregno 1A 170 154 73620  
 Monsieur le Maire de Corbara 1A 170 154 73637  
 Monsieur le Maire de L'Île Rousse 1A 170 154 73644  
 Monsieur le Maire de Monticello 1A 170 154 73651  
 Monsieur le Maire de Occhiatana 1A 170 154 73668  
 Monsieur le Maire de Belgodère 1A 170 154 73675  
 Monsieur le Maire de Palasca 1A 170 154 73682  
 Monsieur le Maire de San Gavino di Tenda 1A 170 154 73699  
 Monsieur le Maire de Santo Pietro di Tenda 1A 170 154 73705  
 Monsieur le Maire de Saint Florent 1A 170 154 73712  
 Monsieur le Maire de Patrimonio 1A 170 154 73729  
 Monsieur le Maire de Farinole 1A 170 154 73736  
 Madame la Mairesse de Olmeta di Capocorso 1A 170 154 73743  
 Monsieur le Maire de Nonza 1A 170 154 73750  
 Monsieur le Maire de Ogliastru 1A 170 154 73767  
 Monsieur le Maire de Canari 1A 170 154 73774  
 Monsieur le Maire de Barrettali 1A 170 154 73781  
 Monsieur le Maire de Pino 1A 170 154 73799  
 Madame la Mairesse de Morsiglia 1A 170 154 73804  
 Monsieur le Maire de Centuri 1A 170 154 73811  
 Monsieur le Maire de Ersa 1A 170 154 73828  
 Monsieur le Maire de Rogliano 1A 170 154 73835  
 Monsieur le Maire de Tomino 1A 170 154 73842  
 Madame la Mairesse de Meria 1A 170 154 73859  
 Monsieur le Maire de Luri 1A 170 154 73866  
 Monsieur le Maire de Cagnano 1A 170 154 73873  
 Monsieur le Maire de Pietracorbara 1A 170 154 73880  
 Monsieur le Maire de Sisco 1A 170 154 73897  
 Monsieur le Maire de Brando 1A 170 154 73905  
 Monsieur le Maire de Santa Maria di Lota 1A 170 154 73910  
 Monsieur le Maire de San Martino di Lota 1A 170 154 73927  
 Monsieur le Maire de Ville di Pietrabugno 1A 170 154 73934  
 Monsieur le Maire de Bastia 1A 170 154 73941  
 Monsieur le Maire de Furiani 1A 170 154 73958  
 Monsieur le Maire de Biguglia 1A 170 154 73972  
 Madame la Mairesse de Borgo 1A 170 154 73985  
 Monsieur le Maire de Lucciana 1A 170 154 73989  
 Monsieur le Maire de Vescovato 1A 170 154 73996  
 Monsieur le Maire de Venzolasca 1A 170 154 74009  
 Monsieur le Maire de Sorbo Ocagnano 1A 193475 50000  
 Monsieur le Maire de Castellare di Casinca 1A 193475 50017  
 Madame la Mairesse de Taglio Isolaccio 1A 193475 50024  
 Monsieur le Maire de Talasani 1A 193475 50031  
 Monsieur le Maire de Poggio Mezzana 1A 193475 50048  
 Monsieur le Maire de Santa Lucia di Moriani 1A 193475 50055  
 Madame la Mairesse de San Nicolao 1A 193475 50082  
 Monsieur le Maire de Santa Maria Poggio 1A 193475 50079  
 Monsieur le Maire de Valle di Campoloro 1A 193475 50086  
 Monsieur le Maire de Cervione 1A 193475 50093  
 Monsieur le Maire de San Giuliano 1A 193475 50109  
 Madame la Mairesse de Canale di Verde 1A 193475 50116

Monsieur le Maire de Linguizetta - 1A-14347550123  
Monsieur le Maire de Tallone - 1A-14347550130  
Monsieur le Maire de Aleria - 1A-14347550147  
Monsieur le Maire de Ghisonaccia - 1A-14347550154  
Monsieur le Maire de Prunelli di Fiumorbo - 1A-14347550161  
Monsieur le Maire de Serra di Fiumorbo - 1A-14347550178  
Monsieur le Maire de Ventiseri - 1A-14347550185  
Monsieur le Maire de Solaro - 1A-14347550192

Fairie d'olletta 1A-17765747934  
Fairie de Ponta di cosencia 1A-17765747927